

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE

Les descendants d'immigrés tunisiens en France

La relation des deux rives

Le document ici présenté s'est inséré dans une démarche et dans des objectifs qualitatifs¹ : connaître les profils des descendants d'immigrés tunisiens dits DI, résidant en France, ainsi que leurs représentations et leurs attentes, voire leurs modes d'engagements, face à la Tunisie. Par descendants d'immigrés, on entend les personnes nées en France ayant un ou deux parents issus de l'immigration². Plus de 110 entretiens conversationnels (sur la base d'un canevas thématique et dans une conduite

1 Des éléments statistiques ont été synthétisés et répertoriés dans notre précédente *Revue de littérature*. Un rapport spécifique a été conduit sur *Un tour d'horizon statistique*, dans le cadre de l'étude *Expertise France*, par Cris Beauchemin (INED) sur la base de l'exploitation des données de l'enquête *Trajectoires et origines* conduite entre 2007 et 2010 en France. *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*. Sous la direction de Cris Beauchemin, Christelle Hamel, Patrick Simon. Préface de François Héran. INED Editions, Paris, 2010. 622 p.

2 Le ministère tunisien des Affaires étrangères comptabilise fin 2014 (statistiques des circonscriptions consulaires), plus de 1.120 000 Tunisiens résidant en Europe et 728 948 en France, soit 56,84 % du total des Tunisiens du monde, dont environ deux tiers ont la double nationalité.

Selon les données de l'INSEE en 2015, 7,3 millions de personnes nées en France ont au moins un parent immigré, dont 25 % (soit 1,825 million) originaires du Maghreb et plus de la moitié âgés de moins de 25 ans. 5% d'entre eux sont des descendants d'immigrés tunisiens, et représentent 365 000 personnes. Cf. sur ce point : Chantal Brunet, « Être né en France d'un parent immigré. Une population diverse reflétant l'histoire des flux migratoires », in *INSEE première* n° 1634, février 2017. Les statistiques partielles conduites en 2009 par l'INSEE sur cette population de DI (et qui en évoquaient seulement 180 000) les répartissaient ainsi : 57% détenteurs de la seule nationalité française, 38% de la double nationalité, et 5% de la seule nationalité tunisienne.

structurée, mais non directive) ont été menés auprès de 65 DI de France (régions de Nice-Marseille, Toulouse, Lyon et Paris), 20 DI ayant décidé de s'installer en Tunisie, et 20 associations ou institutions d'accompagnements de projets ou d'installation.

Le parti pris de ce travail a été, tout en produisant de l'information, de rapporter des témoignages vivants et de montrer que l'on ne peut comprendre des engagements et des projets, que dans la mesure où l'on en saisit le contexte de production, les pratiques, familiales et professionnelles, les valeurs sous-jacentes et constitutives de l'individu qui s'y engage. C'est en ce sens que nous nous sommes attachés à étayer cette étude, qui s'inscrit dans les approches de la *sociologie compréhensive* ou de la *socio anthropologie*, par de très nombreux fragments de vies, que nous ont livrés en toute confiance les personnes enquêtées. Nous avons ainsi souhaité *mettre en scène* nos interlocuteurs tout en produisant des classifications (*des typologies et des destins typiques*), ainsi que des réflexions thématiques sur des questions de société (langue, religion, famille, discriminations, double identité et origines, images et représentations de la Tunisie, modes d'engagements et projets en cours).

L'étude débute par la présentation d'une *communauté tunisienne*, entendue au sens large comme un ensemble de ressortissants. Sa filiation se construit par l'arrivée en France des primo migrants (dits 1^{re} génération) dans les années 1960 et 1970, suivie du regroupement familial (la mère et les aînés de familles), et de la naissance des enfants en France (dits 2^e génération)³.

3 Cette étude s'appuie sur l'hypothèse de base de deux vagues migratoires : **La première vague** concerne les premiers migrants venus entre les années 1950 et 1970. Elle est nommée la 1^{re} génération historique, leurs enfants constituent la 2^e génération historique, et leurs petits-enfants la 3^e génération historique. **La seconde vague**, moins centrée sur la main d'œuvre et plus sur la spécialité et la compétence technique, concerne les migrants venus dans les années 1980 et 1990. Ces migrants, dans la mesure où leurs parents n'étaient pas des migrants, seront alors constitués

Cet ensemble populationnel est cernable sous deux aspects : la communauté *repliée*, établie en ghetto dans certains quartiers des villes, encore en quête d'une *identité perdue* ; puis la communauté *dispersée*, établie dans les grandes villes et les banlieues et répartie sur un ensemble de catégories professionnelles allant des ouvriers aux commerçants, des cadres aux professions libérales. L'interface et régulateur administratif de cet ensemble est constitué par les Consulats qui assurent les grands actes de l'état civil et les formalités pour les séjours et l'engagement en Tunisie. Nous en évoquons les actuelles tendances d'évolution qui souhaiteraient les constituer comme des traits d'union, mieux à l'écoute et au service des populations qui les visitent.

Le chapitre premier de l'étude propose une première approche classificatoire des DI rencontrés dans leurs formes de socialisation, leur parcours et leur projet de vie. On y voit que la Tunisie y est totalement présente, mais déclinée de diverses manières selon le cadre donné par les parents et la trajectoire que ces DI ont suivie. Nous avons voulu dans ce chapitre caractériser les profils les plus typiques des DI rencontrés, nés des années 1950 à la fin des années 1970. Il s'agit d'une génération qui s'est construite dans une rencontre, en prise à la fois avec son époque (l'histoire de la société française dans les moments de sa vie) et avec son héritage (des parents primo-migrants, leur attachement à leurs origines, et leurs modalités d'adaptation à l'environnement français). Nous avons tenté de les catégoriser sous six aspects :

Les *Traditionnels* qui se sont trouvés immergés dans la transmission en France des coutumes et des manières d'être du village ou de la région d'origine. Certains parmi eux ont voulu –ou ont dû– les reproduire. D'autres les ont adaptées à l'aune des nécessités comme la première génération familiale à migrer, et leurs enfants, qui ont souvent l'âge des enfants de la 3^e génération historique, seront nommés *les Jeunes 2^e génération*.

sités de leur environnement français, voire ont dérogé lors de mariages mixtes notamment avec des conjoints algériens.

Les *Isolés et nostalgiques* ont probablement cru dans un projet d'intégration en France puis, confrontés aux discriminations ou à l'isolement, se sont repliés sur leurs réseaux de migrants familiaux et sur l'éducation de leurs enfants. Ils ont alors vécu dans la perspective d'un retour que n'avaient pu faire leurs parents, qui les ouvrait à l'imaginaire des repères d'un pays chaleureux et qui les attendait.

Viennent alors les *Auto-construits* qui se sont retrouvés ou sentis seuls dès le départ, avec des parents enlisés dans le silence du travail ou dans la difficulté à faire face. Ils ont refusé de se dire victimes et ont choisi de se battre pour construire leurs parcours, dans l'adversité, mais toujours dans la volonté de vivre et de colmater les brèches. Ces DI se sont souvent situés dans une volonté de sublimation des obstacles voire de réparation et de rachat social. Beaucoup sont insérés dans les métiers du social ou du développement.

Comme les précédents, les *Militants des quartiers difficiles* sont des résilients qui ont voulu transformer la relégation en l'expression de sa différence, et transmuter le traumatisme en construction personnelle. Ceux-là se sont moins tournés vers la Tunisie là-bas que vers les Tunisiens et leurs descendants ici en France, dans leur construction sociale et professionnelle. Ils veulent œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des populations en difficultés, le plus souvent maghrébines, mais aussi issues des migrations subsahariennes.

Nous avons d'autre part rencontré des *Modernes engagés* qui ont pu dans leur parcours tout à la fois se distancier de leurs origines et s'adapter aux appels de la société française. Cette moderni-

té s'est construite au sein de leurs projets personnels (divorces, voyages), de leurs études et de leurs engagements professionnels et sociaux (études longues, emploi-cadre, vie associative), ou encore de leurs déterminations familiales (familles aisées, enfants de militants, cadets de la fratrie).

Ce panorama se termine par les *Passeurs des deux rives* qui ont consacré une partie de leur vie à l'entreprise de réconciliation et au traçage de ponts entre les deux communautés de Tunisiens en France et en Tunisie. Ils ont tenu à apporter leurs compétences et à représenter celles des 2^e et 3^e générations depuis les débuts de la révolution tunisienne. Les DI présentés dans cette catégorie sont des femmes qui ont souhaité doublement participer à la vie politique tant depuis la France qu'en Tunisie.

On remarquera que l'ensemble de ces parcours s'articule autour de la volonté de construire *sa* place, que ce soit en France, en Tunisie ou dans l'entre-deux, mais sans céder à l'arbitrage d'une identité plus que de l'autre. On notera de même que les femmes sont très présentes dans la catégorie des *Traditionnels*, mais que beaucoup en ont des regrets ou s'en plaignent, voire réagissent en voulant proposer autre chose à leurs enfants que le modèle culturel de la dichotomie fille/garçon. Elles le sont aussi chez les *Auto-construits* pour celles qui ont voulu – ou pu – résister, dans un souci de devenir autres que ce qui avait été décidé pour elles. En ce sens et paradoxalement la société française a pu les y aider puisqu'elles y ont subi moins de discriminations et y ont plus abouti leurs études. On les rencontre aussi beaucoup chez les *Modernes engagés* dans leur volonté d'intervention au sein de la société française (sociale, associative), ainsi que chez les *Passeurs des deux rives*, dans un souci de lien et de réconciliation sociétale et culturelle.

Le second chapitre continue le panorama amorcé dans la première partie, en se centrant sur ceux que nous avons nommés les *Jeunes 2^e* générations et sur les 3^e générations. Nous y montrons que leurs projets évoluent dans un processus *dialectique* (défini comme : les différences confrontées à leur réconciliation) entre un indéniable ancrage dans la société française (où ils ont poursuivi leurs études et acquis un métier) et un non moins indéniable attachement pour la société d'origine des parents.

Dans les cas optimums l'*ancrage* en France est *stabilisé*, et le DI ne le vit pas de façon conflictuelle, il s'est fait *sa* place. On verra que l'attachement varie du plus fort au moins fort et jusqu'au détachement. C'est ce solide ancrage français qui permet à tel DI *très attaché* à la Tunisie qui a fait des études supérieures de management, de vouloir exporter son expérience et ses compétences au service de ses compatriotes, de monter une association pour le renforcement des capacités des entrepreneurs tunisiens de sa région. Mais cet engagement est *intéressé* : il doit être compatible avec ses intérêts familiaux et professionnels en France.

D'autres manifestent un attachement émotionnel, mais moins motivant pour s'engager en Tunisie car souvent étayé d'une première expérience négative ou mitigée.

A l'autre extrémité, l'étude présente le cas de DI de plus en plus *détachés* : ils souhaitent « *prendre les distances* » par rapport au *village isolé* des grands-parents. Ces DI se sont construits en France et y ont leurs réseaux, d'ailleurs souvent des Franco-Tunisiens, mais ils se disent *fatigués* de la Tunisie des vacances et de la famille, et souhaitent découvrir de nouveaux horizons.

Puis nous évoquons les *ancrages contrariés*. Il s'agit souvent pour ces DI, de reconstruire sa place entre la France et la Tunisie. Cela s'entend ici pour les DI dont le parcours est moins

linéaire que les précédents, par exemple dont la trajectoire a été jalonnée de départs et de retours dans chacun des deux pays. Ces DI, souvent, n'ont pas construit suffisamment de repères. Ils ont dû suivre la décision du père de les rapatrier en Tunisie en bas âge, et se réinsérer dans leurs études primaires au pays pour, souvent, revenir en France y mener leurs études supérieures. L'étude montre une grande variabilité des réactions : certains y voient la fracture de leur vie et d'autres en sont ressortis plus forts.

Enfin, nous nous arrêtons sur un autre type d'ancrage contrarié lié à la discrimination tout au long de son parcours, et notamment dans la recherche d'emploi : par le nom, ou par l'apparence pour les jeunes femmes voilées. Les réponses identitaires données sont multiples : une installation en Tunisie, un refuge dans la religion et l'identité musulmane, ou un ressourcement dans une autre identité pour les DI issus de mariages mixtes (tuniso-algériens, marocains ou français).

Nous montrons en synthèse que cette jeune deuxième génération, quelles que soient ses options d'ancrage ou d'attachement, vit au quotidien *la double culture*, dans une perspective constante de décalage ou de fracture des appartenances, et selon les situations se sentant tour à tour *plus française* ou *plus tunisienne*, en agrémentant son ressenti de jugements plus ou moins critiques tant sur les Français à l'égard des Tunisiens que sur les Tunisiens à l'égard des DI.

Cette partie se termine par un portrait de quelques jeunes DI de 3^e génération. Nous avons distingué trois catégories. D'un côté *les petits enfants de familles anciennement implantées* et très attachées à la tradition : environ un tiers adhère aux valeurs transmises en matière d'éducation, l'autre tiers s'adapte au monde moderne tout en respectant les anciens. Les éléments du dernier

tiers composé très majoritairement si ce n'est exclusivement de femmes, remettent en question l'enfermement dans lequel ils ont vécu et choisissent d'autres priorités (les études, l'égalité de traitement entre garçons et filles) pour l'éducation de leurs enfants.

Une seconde catégorie de jeunes se caractérise par une *identité en France perturbée par les aléas d'un parcours familial* (allers-retours avec la Tunisie, attachement à un parent ou grand-parent). Il en ressort un *décalage* culturel qui se traduit différemment : le désarroi et la volonté de créer des « ponts » chez les uns, la colère et l'agressivité chez les autres. On y trouve aussi une volonté d'agir selon ses intérêts et de construire sa relation entre la France et la Tunisie, sur la base d'un *calcul* tant en termes de business financier que de qualité de vie.

Enfin le dernier cas de figure rencontré en 3^e génération est celui du *dérapiage identitaire*. La religion devient ici un repère qui permet à l'individu une réconciliation subjective avec ses origines. Le religieux s'il se propage comme un courant, n'en reste pas moins une volonté personnelle pour le jeune de se différencier et d'asseoir des repères que ses parents n'ont pu lui donner.

En synthèse sur la 3^e génération, on notera que les parents de 2^e génération interrogés à ce propos voient plutôt leurs enfants leur échapper dans une distanciation au profit d'une insertion en France, avec une érosion de l'attachement et des valeurs. On notera beaucoup de mariages mixtes, et des visions très libérales de l'existence. La Tunisie apparaît pour ces jeunes de 3^e génération comme un *plus* plutôt qu'une *préférence*. Elle reste pour eux seulement un lieu de vacances, à l'exception de ceux qui s'impliquent dans le religieux. Toutefois, dans ce dernier cas, ceux-ci s'en réfèrent plus souvent à une identité musulmane que tunisienne.

Le troisième chapitre aborde le vécu et les représentations identitaires des DI de 2^e génération : relation à *la langue*, mais simultanément relation *au père* et à la fratrie. On montre tout d'abord que le père joue un rôle important dans la transmission et la pratique de la langue : par volonté d'insertion en France ou selon sa culture personnelle, il souhaite plutôt favoriser l'apprentissage du français, ou plutôt privilégier la transmission de la langue arabe. Deux relais de la famille fonctionnent ici : les cours de l'école arabe ou les vacances en Tunisie comme meilleure opportunité d'apprentissage et de communication avec la famille élargie. On voit que les cadets des familles parlent moins l'arabe que les aînés, et que beaucoup, plus tard et dans leurs projets pour la Tunisie, ils regrettent d'avoir négligé l'enseignement de la langue.

Plusieurs témoignages sont consacrés à la représentation du père absent ou du père tyran, et de la mère protectrice. Une petite majorité de familles pratique la reproduction des rôles sexués entre garçons et filles. Dans la même proportion, le père intervient dans le choix du conjoint pour ses filles : une bonne part d'entre elles décide de se marier de façon autonome, souvent en mariages mixtes avec des Algériens, pour échapper au mariage avec un Tunisien du pays. Une partie montre enfin le vécu différent entre frères et sœurs au sein d'une même fratrie : certains sont attachés à la Tunisie, d'autres ont coupé les contacts.

De très nombreux DI insistent sur la volonté du père de *sortir sa famille de la communauté* et d'installer son logement en dehors du ghetto et de ses écoles de quartier. L'accent est mis sur la réussite scolaire souvent relayée par la mère parfois analphabète et qui veut un autre destin pour ses enfants. Les statistiques recueillies montrent à ce titre un meilleur niveau d'éducation (45%) chez les DI, que chez les natifs (41%). Les DI sont 12% à n'avoir aucun diplôme (9% pour les natifs). Toutefois les DI sont à 24

% diplômés du supérieur (bac+3), contre 17% pour les natifs. Ils s'orientent moins vers les filières courtes.

La question de *la nationalité* est la plus importante pour les DI interrogés. Le vécu positif de la double nationalité, ou le traumatisme de ne pas l'avoir eue alors que l'on y était éligible, sont souvent évoqués avec fierté pour les uns, rancœur pour les autres.

La *double culture* est dans les trois quarts du temps appréhendée comme *une richesse et une chance*, elle est revendiquée. On note toutefois et nous l'illustrons par plusieurs témoignages, un *décrochage d'un côté ou de l'autre* : on décroche en faveur de la France, ou on décroche en en faveur de la Tunisie. Dans chacun de ces cas l'oscillation du DI reste positive dans la mesure où elle trouve dans un camp ou dans l'autre des repères pour conforter ses projets. La posture la plus mal vécue reste le double décrochage et le vécu du rejet : « *Je ne sais pas qui je suis. Il nous faut un pays à nous, les gens issus de l'immigration* ». Au-delà de la double identité, il semblerait que ceux qui trouvent le meilleur arbitrage à ce dilemme soient les DI issus de couples mixtes ou ayant eux-mêmes contracté un mariage mixte. Une réflexion intéressante est abordée à ce niveau par nos interlocuteurs sur le *piège des origines* assignées, en tant qu'incitation au repli ou à l'exclusion et que frein à l'autonomie et à la liberté de construction personnelle.

Ce chapitre traite aussi *des représentations de la Tunisie* par les DI de 2^e génération. Les témoignages ont à ce titre beaucoup insisté sur le fait que le Tunisien de France se sent parfois pointé du doigt, voire discriminé lorsqu'il vient en Tunisie. Par-delà le mythe de *l'émigré privilégié*, plusieurs s'estiment moqués (« *mon accent* »), mal reconnus (« *on n'a pas su m'utiliser* »). On peut noter en ce sens une sorte de *bataille psychologique* entre les

Tunisiens de France qui afficheraient une réussite et les Tunisiens de Tunisie qui en rechercheraient un profit, d'ailleurs renforcée par la force de l'euro face à la faiblesse du dinar. C'est alors que deux conceptions s'affrontent chez les DI de France : soit le vécu modeste du DI qui, rentrant, essaie de se faire *tout petit* et de montrer le moins possible ses capacités financières, soit le vécu plus ambitieux, et qui veut bien faire, du DI qui vient avec un projet pour son pays et qui veut le « *tirer vers le haut* » au risque d'être perçu en Tunisie comme *condescendant*.

Le chapitre se termine par une *vision critique de la Tunisie*, de sa révolution et de son avenir. L'important est ici de constater que l'ensemble des enquêtés s'il s'est dit enthousiaste au départ, manifeste à l'unanimité *sa déception*. Celle-ci se transforme en inquiétude souvent peu argumentée (sans doute du fait que les DI ne sont pas toujours au fait de l'actualité tunisienne). Il s'agit-là plutôt d'une perte de confiance qui renvoie à une perception septique de l'avenir politique et social, et inhibe toute autre tentative d'explication. Parmi les critiques et les désillusions *globales* relatées, on nommera : la dégradation des conditions économiques et sociales ; la confusion entre syndicalisme et politique ; le politique en panne ; l'État absent ; le départ de nombreuses compétences dans l'entourage tunisien des DI.

Le quatrième chapitre traite des DI venus s'installer en Tunisie pour un temps plus ou moins long. On parlera d'installation plutôt que de retour dans la mesure où la plupart des DI sont nés en France, et leur arrivée en Tunisie à 5 ou 35 ans ne peut être vue comme un retour là d'où ils ne sont jamais partis. Par contre lorsqu'ils quittent la Tunisie, ils retournent en France. On parlera toutefois de retour pour les DI nés en Tunisie, ayant par la suite rallié la France puis revenant en Tunisie. Nous avons distingué 5 cas typiques d'installations :

1. *Les Porteurs de projet.* Ces DI pour la plupart nés en France ou venus tôt et y ayant poursuivi leur scolarité, ont décidé à un moment de leur parcours de s'installer en Tunisie. Leurs projets pour la Tunisie se caractérisent selon 5 orientations : le projet personnel des 'auto-construits' : développer ou prolonger un parcours professionnel ; le projet personnel en quête d'opportunité : la Tunisie comme une ressource de carrière ; un projet familial en prise avec des intérêts personnels et professionnels ; un projet professionnel et une opportunité par solidarité parentale et familiale ; les *circulations* d'un projet associatif.

2. *Les Installés par défaut.* Ces descendants d'immigrés ont choisi l'installation en Tunisie le plus souvent par ras-le-bol ou par déconvenues sociales ou professionnelles en France. Il s'agit d'un choix contraint par le manque, effectué vers l'alternative tunisienne sous la pression d'un contexte français ressenti comme hostile. Nous évoquons divers cas : les installés par « ras-le-bol » et désir de mieux vivre ; les déconvenues en France et le choix par défaut ; l'installation en Tunisie, contrecoup des discriminations.

3. *Les installés par contrainte.* Il peut s'agir de la décision du père d'opérer pour sa famille un retour aux racines. Il s'agit aussi des contingences familiales tel le décès d'un parent ou le divorce. Ces destins contraints, richesses pour les uns, malaise pour les autres, montrent que le retour ou l'installation constituent moins un choix qu'une détermination qu'il faut assumer et aménager, avec un fort impact de la famille sur les trajectoires des DI :

L'installation provoquée par la volonté du père et vécue comme une « chance » ; des aller-retour sur volonté des parents, entre transmission des racines et reprise d'un projet familial ; l'installation en Tunisie pour contraintes familiales, le déchirement entre la mère et le père, entre la Tunisie et la France ; un destin

contraint : une vie construite en France, une insertion réalisée en Tunisie ; une socialisation traumatisée et un entre-deux déraciné.

4. *Les Identitaires*. Ce sont souvent des célibataires qui mènent des actions professionnelles, médiatiques ou associatives. Leur installation en Tunisie, provisoire ou durable, s'inscrit dans une interrogation sur leur existence, quête identitaire ou volonté réparatrice, dans un souci d'intégrer leur « entre-deux » dans leur quotidien. La majorité argue d'un double ancrage et de circulations récurrentes entre la France et la Tunisie, voire autour de réseaux internationaux. Quatre cas caractéristiques sont proposés :

Le nomade des deux rives ou la stratégie des « ponts » entre les Tunisiens de France et la Tunisie ; la Tunisie terre d'accueil, ruptures et retours ; le choix de la Tunisie, pour rompre avec les parents et boucler leur boucle, ou pour rendre légitime une existence.

5. *Les familles installées*. Il s'agit d'une démarche familiale. Ce n'est pas la motivation d'un investisseur solitaire, mais plutôt un engagement sur la base d'un projet partagé et orienté par une vision familiale et par des projets professionnels, en vue d'une meilleure immersion des enfants dans la société tunisienne. On détaillera ici trois cas d'installation familiale :

L'installation par volonté de ramener les enfants aux sources ; l'installation qui combine raison professionnelle et choix éducatifs ; L'installation pour accompagner son enfant et développer son projet professionnel.

La dernière partie de ce chapitre est consacrée au traitement transversal des réponses des enquêtés *installés*, aux questions de langue, de famille et identités ainsi que des représentations de la révolution tunisienne et de l'avenir de la Tunisie.

On note tout d'abord un grand respect et une reconnaissance envers les parents, venus pour la plupart entre les années 1950 et 1980, qui ont dans la quasi-totalité des cas encouragé leurs enfants aux études. Plusieurs *Installés par défaut* évoquent la « *force de ma mère* » qui les a aidés à ne pas se sentir victimes et a porté leur rage de réussir. Cet engagement de la mère va souvent de pair avec le *silence du père*, hanté par le désir de « *retourner* » un jour.

On voit dans les enquêtes que l'un des principaux soucis des DI installés en Tunisie est la *pratique de la langue* qui génère pour beaucoup soit un handicap dans leur projet, soit une dérivation de leur activité professionnelle, soit une blessure symbolique voire un complexe de reconnaissance sociale. On voit aussi toute l'importance que les installés ont accordée à leur environnement de socialisation. Tout comme les DI de France, ils évoquent la volonté des parents de *préservier leurs enfants du milieu communautaire* en s'installant dans des quartiers plus « bourgeois » ou loin des cités HLM. Certains ont baigné dans des *milieus cosmopolites* (maghrébins, africains, asiatiques, portugais et espagnols, italiens) et y ont vu une richesse de vie. Plusieurs, comme pour les DI de France, ont évoqué les discriminations par le nom et dans la vie de travail. Mais tout comme en France, on a pu noter une volonté de *minimiser la discrimination*, de la négliger et de s'éloigner d'un discours victimaire.

La *question religieuse* a été plus souvent qu'en France abordée par les enquêtés. La plupart pratiquent en Tunisie à leur façon, selon plusieurs cas de figure : les *religieux*, pour lesquels la religion tient une place importante et a motivé le départ de France ; les *pratiquants de tradition*, pour lesquels la religion est une transmission familiale marquée par les moments de fêtes et retrouvailles ; les *pratiquants pour soi* en font une affaire de liber-

té personnelle et discrète ; Les *pratiquants laïcs* (approche non contraignante et libre) ; les *musulmans non pratiquants* qui se définissent comme Tunisiens musulmans, puis les *indifférents ou laïcs*. Seuls les sujets dits *religieux*, qui évoquent les raisons religieuses lors de leur installation, considèrent que les pratiques religieuses sont plus libres en Tunisie qu'en France.

Au-delà des liens territoriaux, les DI s'accrochent plutôt à des *liens familiaux*. Les choix de l'individu sont pris dans les filets de la famille. Rares sont ceux qui décrivent leurs voyages en Tunisie et leur connaissance du pays. Il en ressort néanmoins la fonctionnalisation de la Tunisie comme opportunité. Le pays des parents est représenté comme une alternative dans un parcours : c'est l'occasion pour l'individu d'élargir le champ des possibles et des marges de liberté, combinant l'attachement affectif et l'investissement professionnel.

Comme pour les DI de France, le *double façonnement de l'identité est vécu comme une chance* dans l'arbitrage de l'existence. Nous citons de nombreux témoignages consacrés au *privilege d'être double*. Les *Installés* ne se conçoivent que dans une seule identité qui a le mérite de combiner, de la France à la Tunisie : celle du cerveau (« *mon cerveau droit et mon cerveau gauche* »), celle des jambes (« *J'ai les deux racines, comme deux jambes. Un moment une jambe a pris le dessus sur l'autre, il y a eu une contradiction* »).

Plusieurs enquêtés se sont arrêtés sur les *blessures de la double origine*. Certains les évoquent car ils n'ont pu acquérir la binationalité, souffrant d'un manque de reconnaissance toujours accompagné d'un sentiment d'injustice. D'autres, tels les DI de France, constatent une absence de reconnaissance par les Tunisiens de leur identité tunisienne (« *voilà le français* »), et se

sentent marginalisés, sans véritable place dans chacun des deux pays.

Le chapitre se clôture sur *les représentations de la Tunisie*, d'une même teneur que pour les DI de France. La *déception* est quasiment unanime avec toutefois des variantes. Nous détaillons : les déçus qui y croient encore, et qui voient les révolutions sur un temps long ; les déçus qui n'y croient plus du tout et qui sont très critiques tant sur le plan social que politique et institutionnel ; les déçus qui disent 'c'était mieux avant', point de vue que l'on ne retrouve pas chez les DI de France. Les partisans du '*avant c'était mieux*' se divisent entre conservateurs (« *Ben Ali maintenait l'ordre* ») et progressistes (« *on est de la peur (qui murit dans les dictatures) à l'absence de contraintes (qui ne peut pas faire une démocratie)* »).

Enfin, les enquêtés ont beaucoup insisté sur *le « paradoxe » de la Tunisie* (ce que n'ont pas fait les DI de France). Beaucoup y voient « une société sans règles » avec malgré tout un « terrain favorable pour des projets » : un « *Eldorado* » et une « *mine de richesses* » où « *tout est à développer* ». Mais simultanément ils déplorent un système où les gens cherchent la rentabilité à court terme, et une administration qui décourage les innovations.

Cinquième chapitre. Les engagements professionnels et associatifs de la 2^e génération pour la Tunisie. Le chapitre s'ouvre sur le point de vue des DI concernant *le mythe du retour et le rêve chimère de la 1^{re} génération*. Divers cas de retours sont évoqués : le retour en Tunisie du père avec sa famille, qui reviendra 10 ans après en France ; le retour d'une 2^e génération en France quelques années après son installation et son mariage en Tunisie ; L'installation d'une jeune DI née en France, pour travailler et vivre en Tunisie où elle y connaît son mari, puis son retour en France.

Cette partie s'attache aux *projets proposés par les DI pour la Tunisie*. La plupart d'entre eux n'ont pas abouti. On énumère le montage d'une société d'ambulance, la création d'une association et d'une mutuelle d'économie sociale et solidaire, un projet de tourisme nautique etc. Nos interlocuteurs parlent surtout de *leurs déconvenues* auprès des services de douane et des administrations. Puis des femmes ayant souhaité s'engager dans la vie associative et militante après la révolution, expriment leurs désillusions. Les témoignages ont rapporté de nombreuses velléités de montage de projet, mais n'ont fait état d'aucun projet réalisé et dit *réussi*.

Une seconde partie traite *des institutions d'appui à la création d'un projet entreprise* pour les Tunisiens de la diaspora. Nous évoquons d'abord des actions de base conduites en Tunisie par l'API (Agence pour la promotion de l'industrie), ainsi qu'un programme d'accompagnement (Dâam) issu du projet LEMMA et géré par une institution internationale tunisienne (Cawtar). Ces actions ne sont pas directement dédiées aux DI, mais plutôt aux migrants de retour. Elles pourraient toutefois les intéresser. Nous revenons à ce titre sur des études ayant montré que plus des deux tiers des promoteurs abandonnent leur projet dès le démarrage des démarches et, sur le tiers restant, plus d'une moitié abandonne peu après le lancement. De plus près de la moitié des TRE souhaitant investir ressentent un sentiment d'insécurité pour la Tunisie, fortement incitateur au désengagement.

Ces résultats renforcent les conclusions sur *la faible motivation à l'investissement*, évoquées par le projet Tido (voir infra). Les études statistiques synthétisées par l'OCDE ont montré une grande propension des Tunisiens rentrants à créer leur entreprise⁴ (en 2014 28% de migrants de retour employeurs contre 5%

4 D'après *Talents à l'étranger*. Une revue des émigrés tunisiens, éd. OCDE, 2018, 159 p.

dans la population générale). A ce titre des stages de sensibilisation des administrations à l'accueil des Tunisiens rentrants sont en cours de construction entre l'OFII et l'OTE.

Il ressort la nécessité *pour l'API* de mieux entretenir une *relation de confiance* avec les immigrés et leurs descendants. Le premier obstacle en est une relation trop utilitaire avec l'API (intérêts financiers et octroi d'agrément) entretenue par les migrants de retour. L'API doit en ce sens se rapprocher des promoteurs locaux potentiels notamment en intervenant au sein des municipalités. Puis on note au sein de l'API elle-même une absence de concertation interinstitutionnelle et inter ministérielle ainsi que des partenariats d'interfaces trop soumis aux politiques nationales et internationales.

En ce qui concerne la France. Nous évoquons tout d'abord le programme international *Co-développement, entrepreneuriat et solidarité France-Tunisie*, soutenu par l'association *Aidons* (aide à la création d'entreprise au Maghreb) de 2010 à 2014. De très nombreux projets n'ont pas eu de suite ou ont été rapidement abandonnés. Dans le cadre de ce programme, des enquêtes ont été conduites auprès de 120 porteurs de projets de création de micro entreprises sur les *causes déterminantes de l'abandon* de leur projet. Les réponses rapportées par l'enquête *Aidons* étaient par ordre : la corruption, la bureaucratie, le manque de financement, la circulation des capitaux, l'insécurité des personnes et des biens.

Nos enquêtes nous ont par la suite portés vers des associations françaises qui pratiquent entre autres *le soutien de jeunes issus de l'immigration* et plus ou moins diplômés. Ces associations s'appuient en général sur des partenariats nationaux et locaux. Les unes (telle *France Initiatives*) s'inscrivent dans une logique de complémentarité avec les politiques publiques et le secteur pri-

vé ou associatif, recourant parfois à la coopération décentralisée. Les autres, telle l'ADIE (*Association pour le droit à l'initiative économique*) ont en général essaimé des structures d'appui et d'accompagnement dans le pays (telle *Taysir microfinance* en Tunisie). Nous y montrons à ce titre que FIR ne croit pas au projet de *retour* au pays d'origine, ni à l'idée de codéveloppement par le retour, souvent soumis à des politiques volontaristes de « *retour plus ou moins contraint* ». FIR préconise plutôt l'entrepreneuriat transnational des diasporas.

Deux effets de leviers sont ici proposés : d'une part le déploiement d'une logique de développement à partir de diasporas établies en France ; d'autre part *la double implantation entrepreneuriale essaimée dans chacun des deux pays*, de manière à inciter à une double création de valeurs complémentaires dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine. Enfin, nous présentons le portrait de *3 jeunes femmes tunisiennes de 2^e génération* ayant créé leur micro entreprise en île de France. Ces jeunes femmes bénéficiaires de micro crédit ont un projet de double ancrage (2 unités complémentaires) ou d'essaimage de leur entreprise entre la France et la Tunisie.

L'étude décrit les objectifs et les actions **d'une association tunisienne de coopération et de développement local** tout particulièrement centrée sur l'aide économique au développement local et sur la coopération interrégionale des Tunisiens des deux rives. On revient en fin de partie sur *les perspectives à développer en matière de coopération décentralisée*, et particulièrement d'association des communautés étrangères aux projets internationaux de jumelages des villes et de développement économique.

Une dernière partie de ce chapitre est consacrée aux *stratégies associatives de la France à la Tunisie*. Y sont tout d'abord évo-

quées les anciennes associations politiques installées par des étudiants, qui ont du mal à s'adapter à la réalité moderne et qui ont créé des satellites depuis la révolution. Elles restent centrées sur des objectifs politiques sans chercher à intégrer le développement et se confrontent à un problème de relève dans la diaspora. Sont ensuite mentionnées, au sein d'associations spécialisées, les tentatives de renouvellement pédagogique des techniques pour l'enseignement de la langue arabe en diaspora.

Enfin l'étude s'achève sur les stratégies des *nouvelles expériences associatives conduites depuis la révolution*. Celles qui sont directement orientées sur la bienfaisance, l'aide à la Tunisie ou l'amitié franco tunisienne, sont généralement de courte durée. Les associations les plus notables se sont constituées d'une part pour *réagir à la situation d'exclusion* à laquelle font face dans les quartiers un grand nombre de DI, et d'autre part pour mieux *fédérer une communauté* souvent stigmatisée et, depuis les attentats terroristes, sous le feu des médias. Elles sont, enfin, à la recherche de nouvelles formules, toutefois limitées, soit de bienfaisance participative et d'action sociale envers la Tunisie, soit de restructuration interne de la diaspora économique de France afin de renforcer les capacités internes de ses entrepreneurs et de les rendre par la suite plus profitables à leur pays.

Le *sixième chapitre* revient sur *les attentes des DI de 2^e génération* dans leur relation à la Tunisie.

Ceux de France s'avèrent plutôt critiques sur les institutions pour la diaspora maîtrisées depuis la Tunisie (l'état politique et institutionnel de l'OTE, la représentation des Tunisiens de l'étranger par des 1^{res} générations non DI). Ils plaident pour une meilleure connaissance (systématique) des réseaux de la diaspora, d'où découlerait un « *véritable contrat* » entre les 2 pays, tout en posant

des « *questions pratiques* » de la diaspora pour investir au pays. Ils suggèrent alors un projet pour la diaspora en 3 points : tourisme, économique, numérique.

Les DI *installés* proposent de leur côté la « *possibilité d'être utile pour son pays* » en évoquant d'une part des *mesures d'incitations* : accès à la naturalisation, comptes en devises, renforcement de l'ossature de mobilisation des consulats en les dépolitisant.... Ils préconisent d'autre part de développer le contact direct du gouvernement avec sa diaspora par un renforcement de l'information et de la communication. Il en est conclu à la nécessité pour l'Etat et l'administration tunisienne, de renforcer leurs efforts et la formation afin « *d'atténuer les obstacles rencontrés par une diaspora découragée* ».

Le chapitre s'achève sur une série de **recommandations** : Établir au préalable une catégorisation des divers groupes bénéficiaires qui constituent la diaspora. Adapter le rôle du réseau consulaire en vue de l'élargissement de ses services à la diaspora. Entreprendre et investir. Réformer, former et sensibiliser l'administration. Réorganiser et réadapter les actions et les missions de l'OTE. Restaurer la confiance entre le pays d'origine et sa diaspora. Favoriser la circulation des acteurs et des projets. Mieux faire participer les binationaux à la construction de la démocratie en Tunisie. Privilégier et mieux organiser la coopération décentralisée. Repenser et réorganiser l'engagement associatif. La production et l'organisation d'un savoir sur la diaspora dans ses composantes.

Ces recommandations sont évoquées comme une nécessité structurelle de changer non seulement des démarches, mais surtout *un mode de relation et un système d'attitudes entre la diaspora* (entendue comme composée par : les TRE, les Franco-Tunisiens

et les DI), *et la population puis les institutions tunisiennes*. Il en résulte de la part de la diaspora une demande d'accueil, de *reconnaissance* et de meilleure *inclusion* au sein de la société tunisienne. C'est dire que la plupart des recommandations ci-dessous émises sont à double sens et symétriques : ce qui vaut d'un côté de la Méditerranée doit aussi être mis en œuvre de l'autre, parfois différemment, mais aucune mesure ne peut être unilatérale.

La conclusion générale recentre les parcours de DI dans une expérience d'arbitrage permanent entre l'engagement personnel, le lien social et le projet de société. Le DI y puise dans les ressources de la bi culturalité. Ses projets pour la Tunisie se situent alors dans la double présence et dans un mouvement d'allers-retours qui *privilégie la circulation sur l'installation*, et dont les recommandations adoptées devront tenir compte.